



TOURAINES INTER-ÂGES UNIVERSITÉ

Procès-verbal de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du jeudi 25 novembre 2021 (Salle C de la Camusière)

Avec 304 présents et 220 pouvoirs soit 524 adhérents présents ou représentés sur un total de 2330, le quorum de 10% est atteint. L'Assemblée Générale Ordinaire peut délibérer valablement et ouvre ses travaux à 14h45.

En guise de préambule, le président Jean Mounier rappelle combien il est impératif de respecter les mesures sanitaires en vigueur, notamment la vérification des passes sanitaires à chaque cours. Il lance un appel à bénévolat pour effectuer ce contrôle particulièrement pour les cours à grand effectif de la salle C.

Le président accueille **M. Laurent Raymond**, maire de Saint-Avertin, **Mme Evelyne Dupuy**, conseillère municipale de Saint-Avertin, chargée de la vie associative, **Mme Frédérique Barbier**, conseillère municipale de la ville de Tours, chargée de la vie associative et **Mme Bardet-Vigier**, correspondante du Crédit Mutuel pour TIA.

Avant le rapport moral, le président Jean Mounier annonce qu'il n'y aura pas le pot de l'amitié traditionnel en fin d'AG. Il serait irresponsable de rassembler près de 300 personnes sans masques dans le hall dans le contexte sanitaire du moment.

« La cuvée » 2020/2021 a été tristement marquée par l'impossibilité de se réunir. 2022 se présente heureusement sous de meilleurs auspices. Cela est réconfortant de se retrouver dans une salle quasiment pleine. Cependant, nous devons agir à la fois avec solidarité et méfiance envers l'Autre : nous n'avons pas d'autre choix face à une situation évolutive.

La parole est donnée aux officiels. M. Laurent Raymond nous assure « qu'il n'est pas question de vous abandonner si vous êtes en difficulté et nous vous accompagnons temporairement : il faut voir comment réorganiser les espaces de la Métropole pour que vous puissiez continuer vos activités ». Il souhaite à TIA une belle année de partage et remercie tous les bénévoles en leur souhaitant de continuer longtemps comme cela.

Avant de laisser la parole à la représentante de la ville de Tours, le président rappelle que les habitants de Tours représentent le 1/3 des adhérents. Il espère que le montant de la subvention, stable depuis plusieurs années, puisse faire l'objet d'une hausse substantielle. Mais il reconnaît que « nous sommes des apatrides » et que TIA ne dépend pas que d'une seule commune.

Mme Barbier annonce qu'elle regardera le budget de cette subvention qui a été déposé en septembre mais qu'il faut rester prudent avec le rebond de l'épidémie.

Le Rapport moral.

Deux problèmes majeurs : 1) **la pandémie** ; 2) **les locaux**.

1) Le confinement puis la poursuite de **la pandémie** a entraîné une baisse très significative des réadhésions et des adhésions. Tout s'est arrêté au 16 octobre 2020 jusqu'au 19 mai 2021. Ce fut une période très difficile à gérer : que dire, quelles décisions prendre ? On peut remercier des initiatives individuelles d'animateurs de cours en visio car elles ont permis de maintenir le lien, mais à l'échelle de toute l'association c'était très compliqué.

Un plan systématique d'indemnisation des cotisations a été mis en place pour les cours non donnés sous forme d'un avoir. La formule choisie permettait d'indemniser les adhérents qui se réinscrivaient.

La communication par Internet a été développée. Elle a permis notamment le publipostage et l'envoi des convocations par courriels.

2) **Les locaux.** L'arrêt par la ville de Saint-Avertin de l'utilisation de 2 salles du rez-de-chaussée de la Rotonde a permis à TIA leur utilisation pour le Bridge et certaines activités physiques

L'organisation récente par Tours Métropole de la salle C pour les conseils métropolitains désorganise lourdement la tenue de nos activités hebdomadaires, rendus déjà difficiles par l'utilisation partagée avec les syndicats sur des bases peu précises. C'est un chantier à construire afin de clarifier la situation de manière pérenne.

Une inspection des services de sécurité suivie par un arrêté de la mairie de Saint-Avertin a entraîné la fermeture du sous-sol de la Rotonde si des travaux importants n'étaient pas engagés par Tours-Métropole. Il a fallu d'urgence trouver des solutions de substitution.

Avec l'aide du maire de Saint-Avertin – le seul des 23 maires ayant répondu à notre demande de possibilité d'accueil - toutes les activités impactées ont pu être relogées – à titre gracieux et pour une année – en gardant les mêmes créneaux horaires (applaudissements).

En réponse à une question sur la localisation de TIA au Sud de l'agglomération au détriment du Nord, il est montré que 80 % des adhérents habitent au Sud.

Le Futur de TIA. Il faut retrouver le nombre d'adhérents adapté au dynamisme de TIA ; recruter des bénévoles et de nouveaux intervenants ; innover dans les procédures, améliorer la communication vers les entreprises notamment ; négocier avec Tours-Métropole les conventions de mise à disposition des locaux et trouver des solutions pérennes pour le sport.

Le président annonce qu'il transmet sa fonction : « *nous ne sommes pas propriétaires de nos charges, nous n'en sommes que le relais éphémère* ». Place aux « jeunes pousses ». La décision prise à un instant donné est toujours celle qui paraît la meilleure, même si le futur révèle que ce fut une erreur. Il demande donc à l'Assemblée générale d'accorder sa confiance à la nouvelle équipe.

Le Rapport d'activité

Marie-Claude Boissy, présidente-adjointe, présente une série de graphiques sur le public, les acteurs et les activités.

Les effectifs de l'association sont en érosion depuis 2015 avec une chute brutale de 15 % en 2020-2021 due à la pandémie : en 2020-21, TIA comptait 2408 adhérents dont le profil reste constant : 65 % de femmes et 15 % d'hommes. L'âge moyen est de 71 ans ; le lieu de résidence se situe notamment à Tours (32 %) puis à Saint-Avertin (19 %). Dans les sept domaines d'activité, ce sont les activités culturelles (37 %) puis physiques (28 %) qui attirent le plus d'adhérents.

L'association compte trois salariés, 18 prestataires pour des activités spécifiques et 236 bénévoles (soit 10 % des adhérents avec une majorité de femmes : 59 %) ; 203 bénévoles animent une activité, dont 42 pour les langues, 30 pour l'artistique, 28 pour le culturel, 26 pour le physique, etc. 85 bénévoles gèrent le fonctionnement (dont 19 administrateurs, 28 à l'accueil, 22 au service support et 16 à la communication). En septembre 2020, TIA a ouvert 233 sessions d'activité dont 53 dans les langues (8 langues différentes), 49 dans le domaine physique (23 disciplines différentes).

A deux questions concernant la fermeture de TIA pendant les vacances scolaires, il est répondu que cette période est une pause bienvenue pour tous les bénévoles animateurs, accueillants et supports, qu'il n'y a pas

de permanence sur le site, que les salariés ont une activité réduite et que pour les salles extérieures, le respect des accords passés avec la mairie de Saint-Avertin s'impose.

Même si, pour la deuxième année consécutive, la fête traditionnelle de TIA n'a pas pu se dérouler, quelques actions ont eu lieu : comme la remise de 50 PC réformés à l'Ecole de la 2^e Chance de Tours, et pour rendre TIA plus visible, on note le courrier envoyé aux mairies, aux DRH des grandes entreprises pour informer les futurs retraités, une rencontre avec le CHRU, des encarts dans les médias, des distributions de flyers, et un questionnaire de satisfaction aux nouveaux adhérents qui majoritairement ont connu TIA par le bouche à oreille.

Vote (à main levée) pour **le Rapport Moral** :

Adopté à l'unanimité moins une abstention

Vote (à main levée) pour **le Rapport d'activité** :

Adopté à l'unanimité moins deux abstentions

Rapport financier

Le Trésorier Claude Schaal commence par remercier les « administrateurs de l'ombre » qui l'aident dans l'élaboration du budget. Pour le compte de résultat 2020/2021, les économies réalisées ont été de trois ordres : sur les salaires (baisse des charges) ; sur les prestataires (contrats suspendus) ; sur les frais divers et variés (papier, etc.). Des renégociations ont eu lieu avec les fournisseurs : les assurances ont permis une remise de 4000 € ; ADInfo, une remise de 20 % sur les factures.

Un seul fournisseur, est-il souligné, n'a fait aucune remise à TIA : le propriétaire des locaux dont l'association a payé les loyers de bâtiments... vides pendant toute cette période à Tours-Métropole. Il est précisé que TIA a rendu à ses adhérents, par des avoirs, la totalité de ce que l'association avait économisé pendant la fermeture (les prestataires qui ont fourni des cours par visio-conférences ont été aussi été payés). Cela représente un résultat déficitaire de 9324 € qui sera prélevé sur le fond de réserve.

Il y a trois questions d'adhérents. Sur l'augmentation du poste Salaires et Charges, il est répondu qu'il faut prendre en compte les aides au chômage partiel de l'Etat ; sur l'excédent positif de 2019/2020, il est répondu qu'il a été partiellement reversé aux adhérents et que dans le cadre de la pérennisation de TIA, le solde permettra de faire face aux difficultés futures ; sur la cotisation pour le badminton, il est répondu que l'association ne peut adapter les tarifs en fonction d'évènements ponctuels mais dans une perspective à long terme... d'autant qu'à un moment ou un autre, il faudra probablement payer les salles de Saint-Avertin !

Rapport des contrôleurs des comptes

Pascal Favreau et Jacques Leroux peuvent déclarer les comptes présentés réguliers et sincères pour l'exercice 2019/2020. Ils remercient Béatrice et Maryse, les comptables de TIA. Ils font état de leur candidature au renouvellement de leur mandat.

Vote pour le Rapport financier

Contre : 1 ; abstention : 8. **Adopté**

Vote pour l'affectation des résultats

Adopté à l'unanimité

Quitus au trésorier

Adopté à l'unanimité

Renouvellement du Conseil d'administration

Sont appelés sur scène :

Les 4 conseillers sortants, chaleureusement remerciés : Jean-Paul Barathier, Jean-Pierre Bazinet, Nicole Feybesse, Pierre Michon.

Les candidats pour un nouveau mandat : Serge Baus, Christian Chebassier, Christine Meyer.

Les nouveaux candidats : Yves Delcroix, Françoise Parisot-Lavillonnière, Brice Poulleau, Claude Prache, Jacques Vilz.

Vote à bulletin secret : 304 présents, 220 pouvoirs, soit 524 votants. 413 Suffrages exprimés.

Ont obtenu : M. Baus : 411 voix * M. Chebassier : 349 voix * Mme Meyer : 409 voix * M. Delcroix 392 voix * Mme Parisot : 411 voix * M. Poulleau : 413 voix * M. Prache : 410 voix * M. Vilz : 410 voix

Tous les candidats sont élus.

Budget prévisionnel 2021/2022

Les prévisions, présentées par le trésorier font état d'une baisse des recettes de 18 % (liées à la baisse du nombre d'adhérents) et une baisse des dépenses de 9 % (car elles sont fixes). Il y a un risque fort d'augmentation du loyer de la Camusière d'où une proposition de gratuité au regard de l'intérêt de TIA pour Tours-Métropole, association qui n'est rattachée ni à une commune, ni à la métropole, ni au Conseil Départemental.

Le déficit prévu se monte à **27310 €** qui sera prélevé sur le fonds de réserve de TIA. qui dispose d'un fond de réserve significatif qui permet de voir venir pour un an ou deux, mais qu'il convient de conserver pour encaisser les difficultés et faire des investissements. D'où un plan d'action en trois points : revenir à un grand nombre d'adhérents, limiter les frais fixes (chaque cours à 10 € finance à peine les frais fixes) et augmenter le montant des adhésions.

Proposition est faite par le président de porter le montant des droits d'adhésion pour l'année 2022/2023 à 55 € pour les adhérents et à 42€ pour les bénévoles soit cinq euros d'augmentation sur trois ans la dernière hausse ayant eu lieu en 2019/2020. TIA est concurrentielle par rapport à d'autres associations.

Vote à main levée pour le budget prévisionnel

Contre : 1, abstention : 6, **adopté**

Vote à main levée pour l'augmentation de 5 euros de l'adhésion

Contre : 14, abstention ; 12, **adoptée**

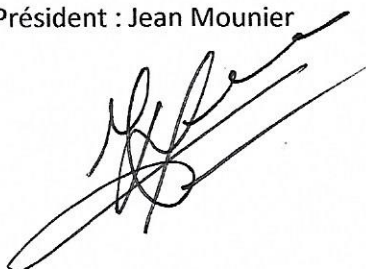
Vote à main levée pour l'élection des contrôleurs des comptes

Adopté à l'unanimité.

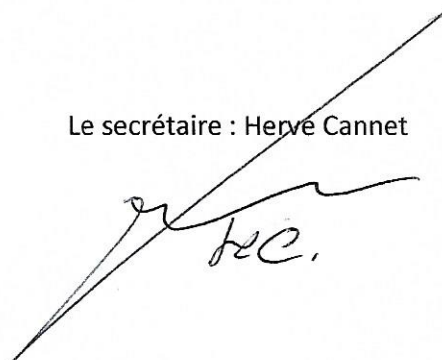
Remerciements du Président pour la participation de toutes et tous

Fin de l'Assemblée générale à 17 h 15.

Le Président : Jean Mounier



Le secrétaire : Hervé Cannet



TIA ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jeudi 25 novembre 2021

Résultats du vote

Nombre de présents	304	A
Nombre de pouvoirs	220	B
Présents ou Représentés	524	A + B
Nombre de bulletins dépouillés	413	C
Blancs ou Nuls		D
Suffrages exprimés	413	C - D

Candidats	Nombre de voix rayées	Suffrages exprimés	Ont obtenu
Serge BAUS	2	413	411
Christian CHEBASSIER	64	413	349
Christine MEYER	4	413	409
Yves DELCROIX	21	413	392
Françoise PARISOT-LAVILLONIERE	2	413	411
Brice POULLEAU		413	413
Claude PRACHE	3	413	410
Jacques VILZ	3	413	410

Le Président de TIA
Jean MOUNIER



Présidente-adjointe
M^{me}. Boissy

